



Section Argentine

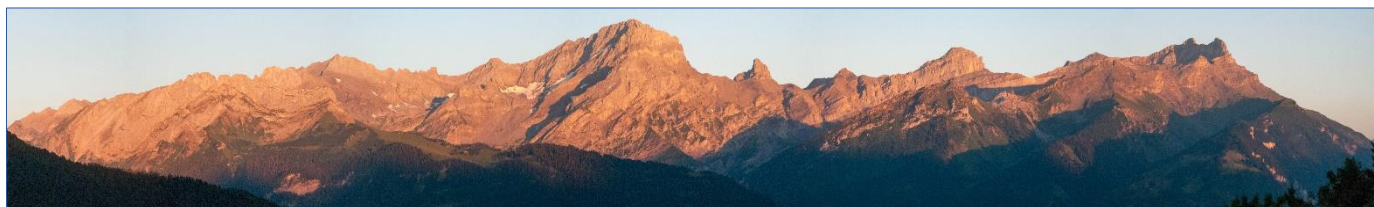
Club Alpin Suisse
Schweizer Alpen-Club
Alpino Svizzero
Club Alpin Swizzer



Bulletin No. 2, avril – juin 2025

Gardiennage du refuge 2025

<u>Ma 24</u> au di 29 juin	Marc Panchaud Josiane Panchaud <u>Laeticia sa28/di29</u>	079 680 60 71 079 767 16 78 076 497 45 72
Mercredi 25 juin	<u>1^{er} vol hélico</u>	(bois + cartons des gardiens juillet)
di 29 et di 6 juillet	Jean-Denis Sahli	<u>079242 97 80</u>
di 6 au di 13 juillet	Claudine Audemars	076 330 02 87
Di 13 au di 20 juillet	Corinne Oppliger	078 727 67 98
Sa19-Di 20 juillet	Entretien des sentiers	Josiane, Marc, etc
Di 20 au Me 3 juillet	Geneviève Kohli	079 253 91 65
Me 23-Di 27 juillet	4 jours de libre	
Mardi 29 juillet	<u>2ème vol hélico</u>	bois + cartons des gardiens août/sept
Di 27 juillet au Di 3 août	Oriane Lugeon Claire Voirol	079 606 63 13 079 590 52 36
Di 3 au me 6 août	Christophe Gillabert Sylvia et famille	079 272 98 01
Me 6 au Jeu 14 août	Brigitte Rieser Jocelyne Glardon	079 301 54 62 079 273 52 59
Jeu 14 au Di 17 août	Alain Dondennaz	079 294 42 32
Di 17 au jeu 21 août	4 jours de libre	
Jeu 21 au Di 24 août	Laeticia Chevry	076 497 45 72
Jeudi 28 août	<u>3ème vol hélico</u>	bois + cartons des gardiens
<u>Lu 25</u> au di 31 août	Stéphane Gilliéron Sylvie Badel	079 810 23 24
di 31 au Ve 5 sept.	Claudine Audemars	076 330 02 87
Ve 5 au di 7 sept.	Gabrielle et Eric Diab	077 408 29 10
Di 7 au di 14 sept.	Samuel Cosandey Angela Wagner	079 539 54 16 078 868 80 11
Di 14 au ve 19 sept.	5 jours de libre	
<u>ve 19</u> au <u>lu 22</u> <u>septembre</u> Jeûne Fédéral	Marc Panchaud Josiane Panchaud	079 680 60 71 079 767 16 78
*) Forces actives bienvenues ? téléphone au		079 767 16 78



Section Argentine

Site internet	www.cas-argentine.ch		
Adresse	Club Alpin Suisse CAS – Argentine CH 1880 Bex		
Présidente	Catherine Cosandey	079 466 84 56	presidence@cas-argentine.ch
Vice-président	J.-Jacques Schilt	077 499 93 70	vice-president@cas-argentine.ch
Caissier	Pierre Zürcher	079 696 23 67	caisse@cas-argentine.ch
Secrétaire	Laetitia Chevry	076 497 45 72	secretariat@cas-argentine.ch
Courses	Paul Schoop	079 436 74 48	courses@cas-argentine.ch
Jeunesse	Monique Brand	079 582 63 00	jeunesse@cas-argentine.ch
Refuge des Dent du Midi	Marc-A. Panchaud	079 680 60 71	refuge@cas-argentine.ch
Chalet La Source	Elodie Gachet	076 334 60 79	chalet@cas-argentine.ch
Bus	Paul Schoop	079 436 74 48	bus@cas-argentine.ch
Bulletin	Pierre Cosandey	079 508 48 08	bulletin@cas-argentine.ch
Gestion des membres	J.-Jacques Schilt	077 499 93 70	membre@cas-argentine.ch
Webmaster	Bernard Grandjean	079 746 33 71	webmaster@cas-argentine.ch
Environnement	J.-Michel Koehler	079 219 67 66	environnement@cas-argentine.ch
Forêts	Christine Faucogney	079 617 17 69	foret@cas-argentine.ch

Agence de Bex

Jovian Hediger, Conseiller
Ruelle du Marché 5, 1880 Bex
M 079 772 39 69
www.vaudoise.ch



+41 (0)76 596 08 04+- 41 (0)24 498 27 09
www.refuge-solalex.ch



maîtres-charpentiers. depuis 1993

Rte de Gryon 27a
1880 Bex
024 463 44 41 - hcbbsa@groupehcb.ch



Carrosserie Nino SA
Route Industrielle 5
1880 Bex
Info@carrosserie-nino.ch
www.Carrosserie-nino.ch
www.nino-cars.com



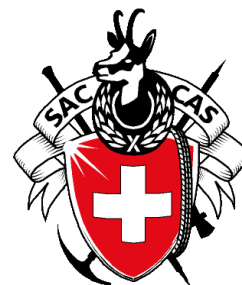
Tél. 024 472 85 55
Bovéry 41
1868 Collombey-Le-Grand
jungen-carrelage@bluewin.ch

Jean-Georges et Fils



Tél. 024 498 17 73 - 1882 Gryon





Convocation à l'assemblée ordinaire

Jeudi 10 avril 2025 à 20h15 à

La buvette de la grande salle de Bex

Ordre du jour

1. EXAMEN et approbation du PV de l'assemblée du 8 février 2025

2. MUTATIONS

2.1. Admissions

2.1.1. Nouveaux membres (*individuel*)

Roduit Didier, Bex

Chabloz Nils, Gryon

Cunliffe Richard, Gryon

Groux Martial, Bex

Kistler Anaïs, Renens

Martignac Gil, Paris/F

Metry Aline, Vevey

Neukomm Laetitia, Chesières

Neyrand Jules, Bex

Popov Aurélie, Gryon

Reine Marion, Frenières

2.1.2. Nouveaux membres (*Famille*)

Pinto Stephen & Monod Pauline, Crissier

Tourvieille De Labrouhe Arnaud, Léon & Margot, Bex.

2.1.3. Nouveaux membres (*Jeunesse*)

Cannistra Marco, Bex

Cannistra Gaia, Bex

2.2. Démissions

Gonet Charlyne, Gryon (Jeunesse)

Graeme Watson, Yvorne

Guinchard Karine, Corbeyrier

Nottebaere Ulrike, Berne

Roulet Jean-Blaise, Blonay

Skory Roberto, Leysin (avec effet au 31.12.2025)

Zacharopoulos Alexandre, Ollon (Jeunesse)

André Van Meier

2.3. Décès

Charbonnet Adelin, Bex

Guermont Anthea, Bex

3. Communications du comité

4. Divers et propositions individuelles

Procès-verbal de la 102^{ème} Assemblée générale

du samedi 8 février 2025 à 17 heures

tenue à l'Ancien Stand de Vauvrisse à Bex

79 personnes dans la salle dont 7 membres du Comité

Accueil par Catherine Cosandey, Présidente, qui nous souhaite la bienvenue. Pour la première fois, nous nous réunissons dans cette salle de l'ancien Stand de Vauvrisse. Le comité souhaitait que le repas soit réalisé par des clubistes de la tranche d'âge 40-60 ans. 6 personnes œuvrent ce soir pour la Pasta Party ; Catherine les remercie chaleureusement. Elle remercie également les mercredistes pour la fabrication des gâteaux pour le dessert.

Elle a le plaisir d'accueillir nos membres d'honneur : Jacques Théraulaz, Pierre Deladoey et Pierre-André Genet. Huguette Wittwer est excusée.

Les Municipalités de Lavey-Morcles, de Bex et de Gryon se sont excusées ainsi que la présidente du Conseil Communal de Bex.

Elle a le plaisir d'accueillir Jacques Bodevin, président de la section Chaussy et Fernand Delavy, ancien président et représentant de la section Jaman. La section Dent-de-Lys s'est excusée.

Les membres suivants sont excusés : Edmond Tweedie, Sandrine Stahl, Sylvie Humard, Adrien Feusi, Florine Pignat, Simone Ros, Dougald et Pierre White, Dora Altenried, Christine Faucogney, Bernard Wittwer, Claude Jordan, Karin Leuenberger, Michel Godel, Jean-Pierre Burnier, Olivier Savary, André Genet, Pierre et Dominique Athanasadiès, Guido Guidetti, Pascal Gonet, Samuel Cosandey, Raphaël Sauge, Liliane Anchise et Stéphane Gilliéron; ainsi que notre vice-président Jean-Jacques Schilt qui souffre de douleurs au dos.

1. NOMINATION des scrutateurs

Valérie Choquard et François Desarzens sont d'accord d'officier en cette qualité.

2. EXAMEN et approbation du PV de l'assemblée du 3 octobre 2024

Aucune modification n'est demandée.

3. RAPPORTS ANNUELS 2024

3.1. de la présidente Catherine Cosandey

- Durant cette 2^{ème} année de présidence, le travail n'a pas manqué, captivant, intéressant mais parfois difficile. Je remercie tous les membres du Comité qui m'accompagnent et me soutiennent dans cette tâche.
- En juin 2024, j'ai été désignée selon un tournus établi, manque de chance, pour organiser la conférence des présidents romands à

Yverdon-les Bains et Laeticia, notre secrétaire, a rédigé le PV long et compliqué de cette séance. Je la remercie ainsi que Jacques Théraulaz et Jean-Jacques Schilt venus nous aider pour l'apéritif qui a suivi.

- Tout au long de l'année, j'ai fait partie de la Commission temporaire du chalet qui nous a demandé un gros travail afin de vous présenter un rapport complet de son état des lieux et les décisions et intentions pour son avenir.
- J'ai assisté à 2 assemblées des présidents, l'une à Interlaken, l'autre à Berne. Nous avons discuté des finances du CC qui sont en bonne voie d'équilibre, du budget 2025 prudent et des projets de rénovation de 9 cabanes qui se chiffrent à 30 millions dont 10 millions seront payés par le Fond des cabanes du CC. Une nouvelle carte de membre avec QR code et une nouvelle facturation nous ont également été expliqués. Il reste toujours le déficit des Championnats du monde d'escalade de 2023. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 22 février 2025 à ce sujet. Le mal est fait, la perte de 1 million 700 mille est là mais mon avis est qu'il faut en tirer les conclusions, s'améliorer et ne plus faire la même erreur.
- Je terminerai en remerciant tous les bénévoles de la section, que ce soit pour les courses, notre jeunesse et tous ses moniteurs, le mur d'escalade, notre chalet, notre refuge, l'environnement, le webmaster, le bulletin, la gestion des membres, le bus, la forêt de châtaignes et cette assemblée. Une belle fourmilière sans qui la section ne fonctionnerait pas.

Applaudissements de l'assemblée.

3.2. du préposé, Pascal Gonet, aux secours en montagne

- Catherine Cosandey nous donne lecture de son rapport :
« Les responsables de la Colonne de secours de Villars, Guido Guidetti et Olivier Savary passent le flambeau, après de nombreuses années de service, à une nouvelle équipe composée de Pascal Gonet et Steve Bernard. Ils restent toutefois à dispositions pour questions ou remarques si nécessaire.
- 26 interventions sur l'année, ce qui représente un total de 240 heures d'intervention pour les 85 sauveteurs impliqués.
- 27 personnes et 1 chien ont été secourus.

Interventions à : Lavey-Morcles, Cheval blanc, Miroir d'Argentine, l'arête d'Argentine, le Pacheu, la Haute Corde, le trou à l'ours, cabane

Plan Névé, la Vare, le grand Muveran, souvent pour des randonneurs ou grimpeurs épuisés ou accidentés.

A cela s'ajoutent les 7 cours de formation tout au long de l'année.

La colonne de Villars compte actuellement 28 membres. Elle se porte bien, l'arrivée de jeunes super motivés et compétents nous permettent de voir l'avenir avec confiance. »

3.3. du préposé à la commission des courses Paul Schoop. Voir p.8

- Ce dernier arrivera un peu plus tard, nous y reviendrons.

3.4. de l'intendant du chalet La Source Reynald Epitiaux

- Début 2024, une Commission Temporaire (CoTe) a été initiée par notre Présidente, présidée par Paul Schoop, dans le but de prévoir l'avenir de notre Chalet. Son rapport final vous sera communiqué sous point 4.1.

Malgré de nombreuses séances, plusieurs divergences sont apparues entre la Commission du Chalet et la CoTe. Les désaccords portaient spécialement sur les 2 points suivants :

1. Projets de travaux très coûteux, disproportionnés et pas forcément nécessaires, prévus pour accueillir un plus grand nombre de locations, censées rentabiliser le Chalet : nous pensons qu'il ne sera pas possible, par quelques locations de plus, de financer et amortir ces projets. D'autant plus que l'accès et le confort sont très limités de novembre à mai, limitant les réservations possibles.

2. Notre Chalet, jusque-là « point de rencontre pour les membres du CAS et leurs familles », serait maintenant géré par internet et deviendrait donc un objet de location ouvert à tous, donc loin du but premier voulu par ses membres fondateurs mais aussi contre l'avis de la Commission du Chalet. Dès lors, c'est à vous membres de la Section d'exprimer votre choix lors des votations prévues au point 4.3.

Lors de ces séances, il nous a aussi été suggéré une réorganisation de la Commission du Chalet dite « trop âgée et pas assez dynamique ». Cette appréciation que nous ne pouvons qu'approuver, sous-entend qu'il est temps de laisser la place à de nouvelles jeunes forces. La Commission a donc décidé de sa démission pour fin 2025, laissant ainsi du temps pour effectuer cette transition de génération. Personnellement, je renonce à mon rôle d'intendant puisque remplacé par « notre gardienne de cabane » nouvellement nommée, Elodie Gachet que je vous propose d'élire au point 7.7 de l'ordre du jour. Conscient de l'énorme tâche qui l'attend, je me propose, avec son accord, de l'assister pour le côté technique jusqu'à fin 2025.

- Après 25 ans d'intendance, je me dois de remercier une dernière fois tous les membres de la Commission, dont malheureusement plusieurs sont décédés, pour leur aide et leur soutien, spécialement lors des travaux. Remerciements aussi à quelques fidèles Mercredistes, toujours prêts à compléter l'effectif quand nécessaire.
- Pour finir par une touche positive, 2024 c'est aussi l'année qui voit enfin aboutir le long processus du raccordement à l'eau du réseau ; la conduite arrive maintenant à la porte du chalet. Cette conduite viendra suppléer notre source de ses assèchements de plus en plus fréquents.
- Quelques chiffres de 2024 : 30 locations – Fr. 4'650.- de recettes - 2 journées de travaux – 1 assemblée extra-muros.
- Pour d'éventuelles questions ou remarques sur ce rapport, je vous propose d'abord de prendre connaissance du rapport de la CoTe au point 4.1 ci-après.
- Une dernière information, les travaux sont prévus les 14 juin (lendemain de l'assemblée extra-muros) et 27 septembre 2025.

Applaudissements de l'assemblée.

3.5. de l'intendant du refuge des Dents du Midi Marc-Antoine Panchaud

- Voici mon 13^{ème} rapport. Pour ce millésime 2024, de gros changements ont eu lieu au secteur dortoir : fini les couvertures, bonjour les couettes/duvets.

Il y a eu 6 rotations d'hélicoptère pour le bois et les cartons des gardiens + matériel divers.

Durant la période estivale, 21 gardiens et gardiennes, y compris les intendants et 2 enfants, se sont succédés.

- Quelques chiffres : du 1er juillet 2023 au 1er juillet 2024 : 461 nuitées dont aucune en novembre 2023 et seulement 2 en mai 2024 / Fr. 10'400.- versés au total pour les nuitées et divers / 6 heures pour effectuer le changement de la literie : housses des matelas, des coussins et des duvets / 370 échanges de mails sur les 6 derniers mois de 2024, dont certains en allemand ou en anglais.
- Nouveauté depuis cet été, le paiement des nuitées possible par TWINT sur le numéro de ma femme, Josiane.
- Le mercredi 22 mai, j'ai participé à l'assemblée générale du Tour des Dents-du-Midi à St-Maurice et le vendredi 29 novembre, il y a eu la rencontre, très intéressante, des gardiens et gardiennes, avec la participation de notre Présidente. En découla une sérieuse mise à jour

des informations sur le site internet et les liens avec le site du Tour des Dents-du-Midi.

- Au mois de septembre, notre montée au Refuge s'est faite avec des conditions hivernales. Les travaux effectués : préparation des bûches pour le fourneau, nettoyage du fourneau et ramonage de la cheminée, réparation de la porte de la cave avec notamment meulage préalable du bas « cabossé ».
- Pour 2025 : le début de la saison estivale aura lieu le mercredi 25 juin avec les travaux d'ouverture assurés par Josiane et moi-même : notamment avec la pose des chéneaux et nouvelle citerne / l'entretien des sentiers se fera durant le week-end des 19 et 20 juillet.

Il reste quelques places de libres pour le gardiennage, les intéressés peuvent s'adresser à Josiane après l'assemblée.

- Seront publiés dans le prochain bulletin quelques commentaires positifs laissés par les utilisateurs.
- Pour terminer mon rapport, je vous présente des images de notre Refuge avec 40 ans d'intervalle. Nous y voyons bien l'évolution du glacier... Merci à Jacques Amiguet, ancien intendant du Refuge de Chalin, pour ces photos.
- Grands remerciements à Josiane et à tous les gardiens pour leurs aides.
- PS : le 2ème jeu de housses pour les couettes/duvets a déjà été acheté. Applaudissements de l'assemblée.

Nous revenons au point 3.3. rapport du préposé à la commission des courses avec Paul Schoop qui s'excuse de cette arrivée tardive, annoncée pour raisons professionnelles.

- Pour mon 7ème rapport, je vous invite à regarder dans le rétroviseur de 2024 pour considérer quelques aspects.

A tout Seigneur tout honneur ! Je remercie sincèrement tous les Cheffes/Chefs de course (CdC) qui, d'une manière ou d'une autre, se donnent de la peine d'organiser une activité et officient pour guider un groupe : En 2024, on en dénombre près d'une trentaine !

Hiver (3), été (9), grimpe extérieur (1), escalade en salle (6), mercredistes (7). Actuellement, Nadine Ruchti et Stéphane Gilliéron sont en phase finale de leur formation « CdC 1 hiver ».

Pour info, l'Association centrale suisse CAS-SAC recense 3'300 CdC actifs auxquels s'ajoutent les CdC dans les sections (par exemple pour les randonnées en montagne jusqu'à T4), lesquels n'ont pas l'obligation

d'être certifiés par le module de base. Partant de ces données, on réalise les dizaines de milliers de personnes qui pratiquent la montagne grâce aux CdC du Club Alpin Suisse !

- Droits & devoirs d'une Cheffe/Chef de course ou d'une activité officielle de la section (référence : doc. CAS-SAC, Berne, actualisé en 2011). Si le choix d'un CdC et sa formation continue revient à la Section, la responsabilité de la formation de base pour être certifié en tant que tel revient à l'Association centrale CAS.

Nos CdC ne sont pas des guides de montagne brevetés, mais davantage des membres expérimentés et formés qui encadrent avec plaisir et motivation, les participants de notre section.

D'après la jurisprudence et du CO art.394, une course du CAS est considérée comme un mandat. Par conséquent, conduire/guider/emmener d'autres personnes dans un sport de montagne (alpinisme, grimpe, VTT, randonnée à pied, en raquettes ou à ski), tient de la responsabilité contractuelle. Le fait qu'un CdC exécute bénévolement le mandat pour la section ne joue qu'un rôle secondaire.

Contrairement à la responsabilité résultant d'un acte interdit par la loi, le participant lésé ne doit pas prouver au CdC qu'il a commis une faute, mais c'est au CdC de prouver qu'il a exécuté le mandat correctement et selon les « règles de l'alpinisme » reconnues. (Cf. Manuel de formation CAS, Edit. 2022 Eté & Hiver). Ainsi, dans l'exercice de son mandat, le CdC se pose en permanence la question : est-ce que je suis en train de faire juste ?

Le CdC assume son mandat en veillant au bien des participants et, en tant que montagnard expérimenté, prend toutes les mesures pour que les participants rentrent sains et saufs, fatigués mais non épuisés ! Dans le cas inverse, il peut être tenu responsable des dommages qui en résultent, tant sur le plan matériel que corporel, voire tort moral !

- Commission des courses : le CdC qui, malgré son manque de connaissances en technique alpine, conduit un groupe s'expose à une condamnation pour « acceptation de la responsabilité ». Voilà pourquoi les Sections disposent d'une Commission des courses qui évaluent les activités proposées et peuvent remettre en question l'activité ou proposer des mesures additionnelles à un CdC. Parfois exiger l'engagement d'un guide de montagne dont les frais seront partagés entre les sections et les participants. In fine, l'objectif est la sécurité !

Cas pratiques : 1° Dans le cadre d'une course en haute montagne, un participant non encordé a fait une chute mortelle. Le CdC responsable a été condamné, car d'habitude les guides encordent leurs clients lorsqu'ils parcourent cet itinéraire. 2° Lors de l'ascension de la paroi sud-ouest du Tödi (3'613 mètres, le plus haut sommet des Alpes glaronaises), un participant, qui n'était pas encordé, a fait une chute dans la partie supérieure (névé). Le CdC a été acquitté. S'appuyant sur une expertise, le tribunal a estimé qu'en l'absence de possibilités d'assurage, on avait à juste titre renoncé à utiliser des cordes. 3° Un premier de cordée a provoqué une chute ou n'a pas empêché cette dernière par un comportement fautif. Ainsi, le CdC a engagé un premier de cordée inapproprié et peut également être rendu responsable ou co-responsable.

- Responsabilité du participant : Toute personne intéressée par une course doit attester, avant de s'inscrire à cette activité de section, qu'il répond aux exigences de la course, dans les circonstances données, du point de vue psychique et physique. Il est impossible que le CdC possède des connaissances fondées sur les facultés des participants, ni dans quelles dispositions il se trouve à ce moment-là. Le participant porte ainsi une grande responsabilité personnelle et il lui incombe d'informer le CdC de sa santé.

Il est aussi possible que d'autres personnes (que le CdC) soient rendues responsables, dans la mesure où elles ont fait preuve d'imprévoyance coupable. Par exemple, le participant qui refuse l'ordre du CdC de mettre ses couteaux lors d'une excursion à ski, prétextant que c'est inutile...

- Portail des courses en commun Argentine – Chaussy : entre 2020 et 2022, la moyenne des activités annoncées sur le site des courses était de 100 propositions. Pour les deux dernières années 2023-2024, la moyenne est montée à 155 activités, soit une augmentation de 50%.

Analyse de l'année 2024 : 162 activités sont affichées sur le site, quasi à parité entre les deux sections. A noter que seule la semaine estivale des mercredistes « Échappée belle » figure sur le site. De même, sont absentes toutes les activités hebdomadaires : soirées au mur d'escalade, sorties grimpe à l'extérieur, randonnées mercredistes. Je remercie Michel Godel pour le soin qu'il porte à me transmettre les statistiques annuelles détaillées.

Les 53 activités réalisées du programme Argentine sont réparties ainsi :
Hiver (31) SR 29 + Raquettes 2 / Eté (20)

Randonnées 13 + Alpinisme 7

Formation : Équivalente à 4 jours théoriques et 4 jours de pratique

Au total, 328 participants-es (+CdC, adjoints, guides, etc.) ont bénéficié de belles courses. Il y avait encore 130 places disponibles !

- Le Minibus de la section est toujours plus apprécié ! La Jeunesse en a fait bon usage pour 11 sorties totalisant 3'027 km, alors que pour ma part j'ai parcouru 3'423 km pour mes 26 courses. J'ai transporté 216 adultes, soit une moyenne de 8 participants/sortie. Ce véhicule reste à la disposition des activités et besoins de la section. Pour des raisons d'assurance, il n'est pas loué à des tierces personnes d'Argentine CAS. Pas de question. Applaudissements de l'assemblée.

3.6. de la responsable de la jeunesse OJ Monique Brand

- Projection sur le PowerPoint de l'équipe (bien boueuse !) à la sortie des grottes de Leysin... Était prévue une journée Rütsch mais la météo pluvieuse a nécessité un plan B.
- L'année écoulée a pulvérisé les records de participations avec 69 jeunes. La Jeunesse compte un plus grand nombre d'inscrits mais pas tous les jeunes participent aux activités.
- Le programme 2024 pour la Jeunesse a compté 34 journées pour 18 activités effectuées à la journée, plusieurs journées ou sur 1 semaine. Il y a eu le cours avalanche dans la région de Bretaye et des Chaux / des randonnées à ski / 1 cascade de glace / 1 camp d'été dans la région Grimsel / 1 camp d'automne aux Gorges du Verdon / des via ferata à la Berneuse et au Hornberg / de l'alpinisme (Haute Cime, Mittelhorn et Wetterhorn) ainsi que des journées d'escalade.
- Un nouveau guide, Olivier Messerli, a rejoint l'équipe de responsables Jeunesse. Fabien Brand et lui en reprennent gentiment la gestion, secondés par Willy et Monique afin de faire la transition en douceur. Monique reste au Comité pour l'instant.
- J+S ont pris du retard dans le versement des subventions (comptes bloqués) et parlent de réduire de 2 millions les subventions sur toute la Suisse... ce qui serait bien regrettable -> affaire à suivre
- L'assemblée découvre, après quelques caprices du matériel, mais avec plaisir, le film tourné aux gorges du Verdon et fournit de chauds applaudissements.

- Monique demande à l'assemblée d'applaudir Théo Pachoud et Guillaume Stäubli, présents ce jour pour donner un coup de mains. Elle peut toujours compter sur eux pour l'encadrement de la Jeunesse et sur Grégory Geissberger et Loïck Heiz, qui ont dû s'excuser ce soir. Ces 4 jeunes ont également accepté de faire chefs de courses pour les actifs de la section.

Remerciements de Catherine aussi à Monique qui mène toute cette équipe.

3.7. du responsable de l'environnement Jean-Michel Koehler

- 4 thèmes abordés ce soir

Mobilité : ce qui pèse le plus sur l'environnement. Il encourage les CdC de faire attention à ce critère et d'organiser des déplacements en transports publics et de privilégier le co-voiturage. Tout le monde est conscient de la catastrophe du retour sur l'autoroute le dimanche soir...

Protection de la faune : il existe des zones de tranquillité qui demandent de rester sur les itinéraires officiels -> se référer aux cartes car pas encore de panneaux installés sur le terrain. Les animaux s'adaptent à nos habitudes : éviter les lisières de forêt et les surfaces non enneigées ; en forêt, rester sur les sentiers et itinéraires balisés.

Tenir les chiens en laisse, même ceux de petites tailles sont perçus comme des prédateurs pour la faune sauvage.

Déchets : ne rien laisser dans la nature... même des restes, trognon de pommes, ... cela fait aller des animaux (prédateurs) dans des zones inhabituelles. Emportez tous vos déchets dans un petit sac, utile aussi pour récolter les déchets sauvages. Si bivouac : prenez une pelle pour enterrer vos besoins

Equipement et vêtements : éviter de changer : peut-on réparer ? peut-on acheter en seconde main ? puis-je louer l'article ou le partager avec quelqu'un ?

Personnellement, Jean-Michel n'a pas trouvé où faire réparer ses chaussures alpi avec semelles vibram complètement décollées.

Quelqu'un de l'assemblée précise que l'on trouve l'info dans le magazine des Alpes. Les chaussures peuvent aussi être données à réparer chez le fabricant.

Applaudissements de l'assemblée.

3.8. du caissier Pierre Zürcher

- Après toutes ces belles images de refuge, cabane, neige, ciel bleu, le caissier met maintenant des chiffres en noir et blanc.

Photo de présentation PowerPoint : tour du Léman en 3 étapes, course à pied qu'il a organisée (env. 7h00 de course par étape).

Le bilan au 31 décembre 2024 est présenté en rapport avec les chiffres de 2023. Il aime rappeler que c'est une photographie de nos comptes ; il nous en donne une lecture commentée notamment sur les travaux de la conduite pour le chalet qu'il a décidé d'amortir sur 25 ans (possible selon les directives cantonales). De même pour les travaux de mise en conformité du chalet, les travaux effectués seront également amortis sur 25 ans.

La fortune au bilan du 31 décembre 2024 se composait des actifs diminués des passifs. C'est une photographie de la situation : le bénéfice de l'exercice 2024 est de Fr. 5'581.70

Le compte de pertes et profits 2024 nous montre l'activité que nous avons réellement eue durant l'année.

Il a indiqué Fr. 985.- au poste impôts que nous devrions payer. Toutefois, notre Association n'est pas soumise à impôt jusqu'à Fr. 20'000.- de bénéfice, au vu de son but non lucratif.

Q. de Jean-Michel Koehler : pour le bulletin d'où vient la différence entre les coûts de 2023 et ceux de 2024 ? Catherine répond que suite à la cessation d'activité de l'imprimerie Bach, les bulletins sont imprimés via une société en ligne. La mise en forme rédactionnelle avant envoi est effectuée par notre responsable du bulletin Pierre Cosandey. Pierre Zürcher remercie ce dernier pour tout cet important et gros travail. Applaudissements de l'assemblée

3.9. des vérificateurs des comptes

- Pierre Cosandey prend la parole pour lire le rapport du contrôle effectué le 3 février dernier par Eliane Comte et lui-même chez le caissier Pierre Zürcher. Tous les documents et renseignements ont été réunis et fournis par le trésorier. Ils sont classés selon le plan comptable et ont pu être facilement comparés avec la comptabilité. Des pointages et sondages ont été effectués et leur ont permis de se former une opinion sur l'exactitude des comptes. Ils ne peuvent que recommander d'accepter les comptes 2024 présentés et en donner décharge de la gestion au trésorier et au comité. Un grand merci à notre caissier Pierre Zürcher. Applaudissements de l'assemblée.

- 3.10. approbation des comptes 2024 et décharge au comité de sa gestion
- Les comptes sont approuvés à main levée à l'unanimité sans avis contraire ni abstention.
- 3.11. approbation des rapports annuels
- Approbation à main levée unanime, sans avis contraire ni abstention.
4. LE CHALET LA SOURCE, quel avenir ?
- 4.1. Rapport de la Commission Temporaire (CoTe)
- Vous avez pu lire en pages 20 et 21 du bulletin N° 1 / 2025, le rapport de la CoTe. Catherine Cosandey nous en donne seulement un petit résumé. La CoTe a établi des propositions et le Comité, en séance du 28 octobre 2024, a décidé de :
- 1° dynamiser la gestion du Chalet au 1^{er} janvier 2025 : travail effectué par Elodie Gachet, qui en est vivement remerciée ce soir.
- 2° faire les travaux de mises en conformité incendie exigés par l'ECA. Cela a engendré Fr. 4'142.95 de frais.
- 3° faire une proposition à l'AG pour pouvoir terminer les travaux de mise en conformité ECA urgente.
- 4.2. Décisions et propositions du Comité
- Il s'agit de terminer rapidement les travaux de sécurité exigés par l'ECA, soit sécuriser l'évacuation de l'étage. En 2013, l'ECA demandait déjà une sortie de secours pour l'étage du dortoir.
- Il vous est présenté ce soir (plan d'aménagement présenté sur le PowerPoint) la solution la moins onéreuse retenue par le Comité, validée par l'expert ECA : fabriquer, dans la cuisine, un sas de sécurité au bas de la descente de l'escalier, avec installation d'une porte supplémentaire. Cela nécessite de déplacer l'évier.
- Pour le Comité, si ces travaux de sécurisation ne sont pas réalisés, la responsabilité de la Section serait trop importante en cas de problème (feu ou dégagements de fumée).
- Selon des devis reçus nous arrivons à environ Fr. 12'000.-. Le Comité souhaite faire adopter ce soir le montant maximum de Fr. 14'000.- qui serait prélevé sur les avoirs de la Section.
- Q. de Jean-Michel Koehler : Est-ce que la demande de devis a été faite à plusieurs entreprises par corps de métier ? Réponse : non, mais cela pourra être fait.
- Q. de Marlène Jaggi : qu'en est-il de la fosse septique ? Catherine Cosandey répond : il n'y a pas de canalisations dans la route. Elle est

utilisée pour les WC et le lavabo. Les écoulements de l'évier de la cuisine vont dans un puits, vidangé en même temps que la fosse septique qui récupère les autres eaux usées via une tranchée filtrante.

Q. de Willy Genet : Le nouveau sas ne modifiera pas la raideur de l'escalier ? de plus, il ne voit pas de sortie de secours à l'étage ?

Réponse : La porte du bas de l'escalier sera enlevée. Effectivement, le Comité n'a pas retenu la variante de l'escalier de secours en extérieur depuis l'étage des dortoirs.

Q. de Lili Burger : Que se passerait-il si le feu prenait en haut à l'étage ?

Jacques Théraulaz rappelle que l'étage du haut n'est plus chauffé depuis la réduction du nombre de couchettes. Le poêle a été supprimé depuis quelques années. Pour l'ECA, le danger vient d'en bas.

Reynald Epitoux est également d'avis que le feu peut partir d'en haut par une cigarette par exemple.

Pierre Cosandey résume qu'une entrevue a eu lieu avec un architecte, membre de notre Section, qui travaille aussi pour le CC. Il nous a suggéré de bien s'approcher du responsable ECA pour savoir ce qui est exigé par la loi -> la proposition faite par le comité est conforme à ce qui doit être fait. En cas de problème (incendie notamment), la responsabilité de la Section ne serait pas engagée vis-à-vis de l'ECA. Si l'Assemblée de ce soir ne veut pas des travaux exigés par l'ECA, le chalet ne devra plus être utilisé par des membres et encore moins être loué !

Q. de Jacques Théraulaz : Le plan présenté ce soir a-t-il été accepté par l'ECA ? R. de Catherine Cosandey : pas encore mais cela sera fait.

Paul Schoop précise qu'il y a 3 interlocuteurs : l'ECA – l'expert en assurance incendie et la Commune de Bex. Ce qui vous est proposé ce soir a été discuté avec l'expert professionnel Bernard Gay qui va nous recommander à l'ECA et finalement le projet sera présenté à la Commune à Bex. Nous avons la chance de pouvoir mettre le chalet aux normes ECA à moindre coûts : en gardant notre escalier très pentu et en créant le sas.

Elodie Gachet rebondit en disant que la version proposée est la moins onéreuse et que l'escalier de secours installé à l'extérieur nécessiterait une mise à l'enquête, également au niveau du Canton car le chalet est situé hors zone à bâtir. Les coûts d'installation et de procédures seraient beaucoup plus élevés.

Lili Burger constate sur le plan qu'il n'y aura plus de passage entre la cuisine et le réfectoire. R. : l'accès du réfectoire dans la cuisine reste, il manque effectivement cette ouverture sur le plan.

Reynald Epitoux nous donne lecture d'une lettre de l'ECA qui précise qu'une demande avec plan d'architecte doit être produite.

R. Suite aux contacts avec l'ECA et l'expert en protection incendie, nous espérons éviter l'obligation d'une mise à l'enquête que pourrait exiger la Commune et de ce fait l'obligation de faire appel à un architecte pour établir les plans.

Jacques Théraulaz prend la parole et dit « En résumé, il faut que l'assemblée accepte ce montant de Fr. 14'000.- pour que le Comité puisse aller de l'avant dans cette mise en conformité. »

Eric Burger se dit être choqué des termes utilisés par Pierre Cosandey et la menace faite de « fermer » le chalet si l'assemblée n'accepte pas de faire ce travail. Catherine Cosandey n'est pas du même avis. C'est tout de même une grosse responsabilité de la Section, donc de sa part en tant que Présidente. Elle ne veut pas assumer ce risque si rien n'est entrepris pour la mise aux normes incendies.

Paul Schoop relève qu'il a lu dans des documents d'archives que l'ECA avait admis 16 places ; il ne connaît pas les raisons de la limite mise à 14 couchettes. La nouvelle limite donnée par l'ECA récemment est de 19 couchages.

Florence Lambelet précise que peu importe si 14 ou 19 personnes peuvent dormir, la sécurité doit être assurée selon les normes demandées.

4.3. VOTATIONS des Propositions du Comité

- L'assemblée accepte-t-elle le montant de Fr. 14'000.- pour ces travaux de mise en sécurité par prélèvement sur les fonds de la Section ?
Accepté par main levée à l'unanimité, pas de refus, pas d'abstention.
- Le 2^{ème} point mis au vote par le Comité : Mise en place d'un projet de rénovation plus importante du chalet, notamment de son espace sanitaire. Celle-ci nécessiterait de lancer un appel de fonds pour financer les travaux et ne prendre aucun montant dans la trésorerie de la section. L'assemblée accepte-t-elle que le Comité aille dans cette voie ?

Accepté par main levée à l'unanimité, pas de refus, pas d'abstention.

Le Comité en discutera et donnera des informations au fil des prochaines assemblées.

5. BUDGET 2025

5.1. Budget 2025 Pierre Zürcher

- Les chiffres des comptes 2024 et le budget 2025 ont été mis en regard. Il s'est basé sur les comptes 2024 et sur les chiffres annoncés par les responsables des différents postes. En ce 8 février nous ne savons pas ce qui pourra arriver durant l'année. C'est toujours délicat de faire un budget qui est une addition juste de chiffres faux. Il nous en donne une lecture commentée.

Q. de Pierre-André Genet : 1° dans les subventions de la Jeunesse on tient compte d'une entrée de Fr. 25'000.-. Monique a annoncé dans son rapport qu'il y aurait une baisse. R. : la baisse n'interviendra pas aussi rapidement sur l'exercice 2025. 2° Il a appris quelque chose en entendant le caissier mentionner qu'il n'y a pas d'assujettissement pour nous jusqu'à un bénéfice de Fr. 20'000.-. R. de Pierre Zürcher : cela ressort de l'article 103 a de la LI qu'il a reçu dans le cadre de notre Section.

Remerciements au caissier pour ce budget.

Le budget est approuvé à main levée, avec aucun avis contraire et aucune abstention.

5.2. Cotisations 2026

- Le Comité a décidé de ne pas augmenter les cotisations.

6. MUTATIONS

6.1. Admissions

6.1.1. Nouveaux membres (individuel)

- Choquard Valérie, Massongex (transfert de CAS Diablerets Lausanne)
Elle est présente ce soir : changement de Section suite à son déménagement.
- Gonet Pascal, Ollon (transfert de Chaussy) – responsable des secours Alpin du SARO, Villars
- Iannalfo Corinne, Bex
- Macheret Claudio, St-Triphon
- Zollinger Oliva, Bex

6.1.2. Nouveau membres (famille)

- Chatfield Thomas (transfert de CAS Montreux), Senri et Kayla, Bex
- Richardet Noé, Tifaine et Isaac, Les Diablerets

6.1.3. Nouveaux membres (jeunesse)

- Steullet Samuel, Epalinges

6.1.4. Nouveau membre externe

- Rousseau Quentin (Martigny) (Section principale : CAS Monte Rosa Martigny)

6.2. Il y aura une soirée accueil des nouveaux membres au mois de mai.

6.2.1. Démissions (avec effet au 31.12.2024)

- Privet Christine, Bex
- Klemm Walter, Freiburg (DE)
- Zürcher Béatrice, Saxon

6.3. Décès nous ont quitté :

- Jean Paillard en février 2024
- Paul Hertig en mars 2024
- Toos Godat en mars 2024
- Georges Genet en juillet 2024
- Adelin Charbonnet en décembre 2024
- Anthea Guermont en janvier 2025

Nous nous levons et observons une minute de silence en leur mémoire.



7. ELECTION du Comité

7.1. Du ou de la présidente

Catherine Cosandey se présente encore pour 2 ans.

7.2. Du vice-président absent mais a dit au Comité qu'il continuait

7.3. Du caissier

7.4. Du responsable des courses

7.5. De la jeunesse

7.6. De l'intendant du refuge

7.7. De l'intendant du chalet

Reynald annonce son départ du poste d'intendant dans son rapport. Il reçoit au nom du Comité un bon cadeau pour ses 25 ans d'intendance. Elodie Gachet se propose de reprendre ce poste. Elle précise que Reynald a accepté de la seconder.

7.8. De la secrétaire

L'élection du Comité est approuvée par main levée, sans avis contraire et avec 1 abstention.

8. Nomination des vérificateurs des comptes 2025

- Pierre Cosandey passe 1^{er} vérificateur - Karin Leuenberger passe 2ème vérificatrice - Saskia Godat passe 1ère suppléante.
- Florence Larpent se propose comme 2ème suppléante. Remerciements lui sont faits.

9. Divers et propositions individuelles

- Catherine Cosandey a une information pas très réjouissante à transmettre. L'Hôtel de Ville est fermé depuis début 2024. Il y a eu des travaux et la Commune a vidé les locaux. Préalablement, elle avait avisé tous les occupants par courrier avec une date limite pour vider les locaux. Or, elle nous a oublié... le Comité n'a donc pas été informé et tout ce qui composait la bibliothèque de notre Section a été jeté !

Heureusement nous avons des archives qui contiennent notamment les beaux livres, les plus précieux. Le Comité a pris la décision de demander en dédommagement de cette perte (difficilement chiffrable car il s'agit plus d'une valeur sentimentale que vénale) de demander la gratuité de la location du Stand pour ce soir ; ce qui a été accordé par la Commune.

Toutefois, le tableau du Miroir de l'Argentine avec la mention « A la Section du CAS Argentine – AF Nicollérat - 1924 » a été mis de côté et

nous l'avons récupéré. Catherine demande si quelqu'un dans l'assemblée connaît ce peintre ? -> personne.

Lili Burger précise que le fils de Pierre Deladoey est foufou de ce peintre. Plutôt que de mettre ce tableau en stockage nous pourrions nous adresser à lui.

(Ndlr : il s'agit de Aimé-Félix Nicollerat, peintre aquarelliste, né à Bex - 1876-1946)

- Pierre-André Genet remet 2 documents qui ont pu être sauvés par Marc Vuagniaux, lorsque tous les objets étaient jetés dans le container... Il s'agit de 2 albums photos de la construction de notre Refuge.
- Pierre-André Genet informe qu'il n'a officiellement plus accès aux comptes de la Section auprès de la BCV.
- Emile Vittoz prend la parole au sujet du groupe des Mercredistes qui se réunit en semaine pour des activités et se divise en 2 niveaux. Ce groupe n'est pas réservé aux seuls retraités ; chaque membre d'Argentine peut s'y affilier. Le point d'orgue de l'année est la semaine clubistique ouverte à tous les membres inscrits sur la liste des Mercredistes. L'édition 2025 aura lieu dans le parc National des Grisons.
- Pierre-André Genet trouve dommage que la semaine « Echappée Belle » des Mercredistes ne soit pas ouverte à tous les membres ; cela devrait être le cas. R. : Emile Vittoz précise qu'il s'agit juste de demander à figurer dans le listing des Mercredistes pour recevoir le programme des sorties par mail et effectuer au minimum 1 sortie avec ce groupe, pour faire connaissance. Cette façon de procéder va notamment dans le sens des informations transmises par Paul Schoop dans son rapport annuel concernant la responsabilité des CdC.
- Pierre-André Genet remercie pour l'édition de la plaquette du 100^{ème} de la Section. Il a constaté une erreur dans le prénom de son fils « Patrice » sous la photo des membres du Comité d'organisation.
- Eva Crivelli revient sur le sujet du tableau de AF Nicollerat et relève qu'aucune décision n'a été prise quant à l'endroit où il sera conservé. R. de Catherine Cosandey qui pensait pouvoir le mettre dans le local à l'Hôtel de Ville qui devrait être utilisable prochainement par le Comité pour ses séances mais elle approchera également le fils de Pierre Deladoey pour discuter avec lui.

L'assemblée est levée à 19h30 sous les applaudissements.

Laetitia Chevry-Papilloud



Le Grotto

Ruelle du Marché 10

024 463 33 34

grotto04-reservations@hotmail.com



Curchod SA

Rue Centrale 3

1880 Bex Tél. 024 463 23 19

e-mail curchod@curchodsa.ch



ECHENARD S.A

GENIE CIVIL

BETON ARME

BATIMENT

REVETEMENTS BITUMINEUX

1880 BEX Tél. 024 463 03 10

1814 LA TOUR-DE-PEILZ Tél. 021 944 54 08

1870 MONTHÉY Tél. 024 471 71 17

entreprise@echenard.ch

Le RanchBar



Avenue de la Gare 3, 1880 Bex

Tél. 024 463 39 70

LOCATION

MACHINES DE CHANTIER

MATERIEL

OUTILLAGE

CONTAINER

024 463 37 79

LOCAPLUS.ch

Zone Industrielle - 1880 Bex



Route des Pars 62

1882 Gryon

024 495 71 89 - 079 407 67 22

info@pousazpaysagisme.ch

Canapa TV VIDEO HI-FI SA

à vos côtés depuis 1985

Chemin de Tavalles 9
1880 Bex

Tél. 024 463 16 63
canapatv@bluewin.ch

Charte du participant à une activité de la Section

Chers Membres de la section,

Tout participant à une activité organisée sous l'égide de la Section d'Argentine ou de Chaussy lorsque c'est le cas, est invité à contribuer activement à sa réussite !

La responsabilité juridique d'un participant-e peut être engagée comme celle d'un Chef/Cheffe de course (ci-après CdC).

Dans l'intérêt de chacun, nous rappelons les recommandations suivantes et vous remercions de les respecter. D'ores et déjà, je vous souhaite de belles courses !

Paul Schoop

Préposé à la Commission des courses

Avant la course

1. Prendre connaissance des informations de la course sur le site internet <https://www.cas-argentine.ch>. Être prêt physiquement et psychiquement, selon l'effort demandé et la difficulté de la course, selon la cotation officielle du CAS
2. En cas de doute sur vos capacités physiques ou techniques, contacter obligatoirement le CdC.
3. S'inscrire à l'activité via le site des courses, en respectant la plage d'ouverture des inscriptions. Ne pas s'inscrire à deux courses ayant lieu aux mêmes dates !
4. Informer clairement le CdC, par mail ou téléphone, de votre état de santé : allergies, médication spéciale, limites de capacités, handicap, opération récente, etc.
5. A la fin de la période d'inscription, contactez le CdC si vous n'avez pas reçu de réponse de sa part concernant l'état de votre inscription : accepté, refusé, en attente, etc.
6. Posséder le matériel de montagne en bon état aux normes européennes CE.
7. Assurez-vous d'être au bénéfice d'une assurance accident obligatoire et si possible d'une assurance RC et pour frais d'hélicoptère et frais de recherches.
8. Prévenir au plus vite le CdC en cas de renoncement afin que votre place soit attribuée à un autre membre. En cas d'annulation tardive (72h), assumer les frais engagés : cabane, transports, frais des responsables et guides, etc.

Pendant la course

1. Participer avec bonne humeur et faire preuve de solidarité et de bienveillance en toutes circonstances
2. En cas de difficultés, mettre ses compétences et matériel à disposition selon la demande du CdC : soins, aide technique, appel d'urgence, secours, etc.
3. Se soumettre aux informations et consignes de sécurité du CdC, respecter ses exigences et les modifications du programme, spécialement lorsque la sécurité d'une personne ou du groupe est en jeu
4. Faites confiance au CdC, qu'il soit plus jeune ou moins expérimenté que vous. Laissez-le diriger son activité telle qu'il l'a préparée et imaginée. Il vous en sera très reconnaissant !

Et maintenant jeune homme, maintenant seulement, nous allons commencer à grimper.
Samivel



A la fin / après la course

1. Participer au débriefing lorsqu'il est suggéré par le CdC.
2. Accepter de rédiger le Récit de course qui sera publié sur le site et éventuellement dans le Bulletin de la section
3. Transmettre une sélection des meilleures photos, libre de droit d'auteur, qui seront publiées sur le site et dans le Bulletin de la section
4. Verser le montant demandé par le CdC, selon le décompte qu'il a effectué pour le transport et frais divers
5. Contacter le CdC pour lui faire part de vos remarques si quelque chose s'est mal passé pour vous. En cas de refus du CdC de vous écouter ou s'il s'agit d'une situation plus grave, s'en ouvrir auprès du Préposé à la Commission des courses.

Félicitations à Nadine Ruchti et Stéphane Gilliéron



Certificat CAS « Chef-fe de courses 1 hiver » en poche !

Avec succès, le dernier module de 7 jours vient de se terminer au Simplon... précédé d'autres cours : sauvetage & premiers secours ; avalanche & évaluation du risque ; conduite de groupe ; initiation à l'alpinisme, etc. Au total environ 20 jours consacrés sur le temps des vacances, auxquels s'ajoutent quelques courses et journées théorico-pratique pour préparer le « Test d'entrée ».

J'ai eu le plaisir de vous coacher tout au long de cette démarche, témoin de l'engagement et du défi que cela a représenté pour vous. Je suis heureux de cette relève. Bravo !

Paul Schoop
Préposé à la Commission des courses

Présentations des nouveaux chef-fes

Nadine, 45 ans, célibataire, Ardon, responsable d'équipe service clientèle, escalade, rando, vélo, alpinisme, baignade en eau froide...

Stéphane, 54 ans, 2 filles, les Giettes, conseiller commercial, course à pied, vélo, ski alpin...

Extraits des interviews

1. Qu'est-ce qui t'as donné goût à la montagne ?

N. : à la base c'est mon papa quand j'étais petite et c'est toi Paul quand j'étais plus jeune qui m'a amené au-delà des cabanes, sur des plus hauts sommets...

S. : permet une déconnexion complète lorsqu'on entre dans des espaces perdus... vivre ce sentiment de liberté, seul ou avec des personnes.

2. Quelle a été ta motivation à t'engager dans cette formation ?

N. : le plaisir d'être en montagne et accompagner des gens dans cette passion.

S. : Faire connaissance avec d'autres personnes plutôt que randonner seul et découvrir de nouvelles régions.

3. Quel a été le déclic qui t'a poussé à entrer en formation ?

N. : l'encouragement reçu, le désir d'autonomie et la liberté de proposer des courses qu'on a envie de faire...

S. : Avoir plus de connaissances en montagne

4. Quel est ton intérêt premier à faire ce job, qui comprend de grands risques, engage ta responsabilité et est de surcroît bénévole ?

N. : le plaisir de grandir avec le groupe qu'on emmène en sortant de notre zone de confort tout en amenant des gens au-delà de leur propre zone de confort. Sécurité sur un terrain de jeu qui s'ouvre !

S. : A la fin d'une journée, c'est gratifiant d'entendre des personnes dire qu'elles ont passé une super journée et une belle rando !

5. Sur le plan personnel, qu'est-ce que tu en retires ?

N. : construire sa décision sur des bases raisonnables. De l'intuition qui se conjugue avec beaucoup de méthodologie sur la base des bonnes questions à se poser au bon moment afin d'argumenter la décision qu'on doit prendre.

S. : J'ai appris beaucoup de choses en 6 mois, sur le plan technique et au travers de nombreux échanges enrichissants avec des personnes de milieux très différents.

6. *Quel était le plus grand défi à relever au moment d'entrer en formation ?*

N. : face au volume de la matière à connaître, arriver en confiance au cours final ! Il faut être organisé, savoir de quoi on parle et avoir pu pratiquer la conduite des groupes en rando.

S. : gérer un groupe de 8 à 10 personnes, très différentes, lors d'une course en montagne. Tout un défi !

7. *Sur quel point as-tu trouvé cette formation exigeante ?*

N. : on sait à quoi s'attendre, mais on ne sait pas à quel niveau on va être questionné et évalué. Donc comment être prêt à tout ?

S. : suivre plusieurs cours très différents, théories assez poussées notamment sur la météo et l'analyse de son bulletin.

8. *Qu'as-tu appris de spécifique ou totalement nouveau ?*

N. : Se poser les questions devant chaque passage-clé, de manière méthodologique et fiable. On est rassuré de dire oui on y va ou non on n'y va pas, parce qu'on a fait la démarche de façon analytique.

S. : c'est un changement d'habitude personnel que je dois opérer : mieux préparer une course pour ne pas partir n'importe comment... notamment par une analyse approfondie et l'usage des applications numériques.

9. *Dans quel domaine souhaiterais-tu te former davantage ?*

N. : le bulletin météo, c'est toute une science ! Comprendre comment le beau temps ou le mauvais arrivent c'est utile partout.

S. : pourquoi pas CdC 2 hiver !

10. *Quelle est ta région préférée pour la rando à ski ou la course dont tu ne te lasses jamais ?*

N. : le Valais... et les Grisons où l'on peut faire plusieurs sommets à la journée. C'est un terrain plus joueur... Je fais rarement deux fois la même course car j'aime la nouveauté.

S. : la magnifique région du Simplon avec ces multiples sommets sur plusieurs jours. Également le Val d'Aoste. Il faut innover...

11. *Un mot ou un encouragement pour celles et ceux qui s'inscriront à tes courses hivernales ?*

N. : Je vais faire peut-être différemment des autres, au rythme tranquille pour arriver tous ensemble au sommet... le plaisir plutôt que la compétition !

S. : faites-moi confiance... et rejoignez-moi. Bonne ambiance et humeur assurées ! Profitez car je m'occupe de tout et de vous !

Notre Refuge des Dents du Midi est très apprécié

L'intendant vous livre quelques commentaires et éloges reçus des utilisateurs de cet hiver 2024-2025. Les messages ont été envoyés par MAIL, SMS ou lors du paiement TWINT et un remerciement leur a été à chaque fois adressé.

01.11.2024 : Bien arrivés au refuge qui est superbe !

11.11.2024 : Nous avons passé un excellent week-end, dans ce très beau refuge.

16.12.2024 : Magnifique cabane !

03.01.2025 : Je voulais juste vous envoyer un petit mot pour vous remercier de tenir à disposition, en plein hiver, un si beau petit refuge perché tout là-haut. Le vent a soufflé terriblement pendant la nuit du premier au 2 janvier et

c'était formidable d'être dedans, bien à l'abri cette nuit-là. Nous étions deux seulement, ma compagne et moi.

Tout est en ordre et bien propre dans le refuge lorsque nous l'avons quitté hier matin.

Ma compagne du Club Alpin français d'Annemasse a mis 17.- dans la boîte. Et moi, guide, j'ai mis 5.- pour le bois. J'y reviendrai probablement...

07.01.2025 : Merci pour tout ! C'était super.

21.01.2025 : Merci pour ce si beau refuge.



03.02.2025 : Le refuge est magnifique, le panorama est à couper le souffle. Merci pour l'accueil. Bonne journée.

09.02.2025 : Merci pour ce super séjour dans le refuge (+ 2 photos).

10.02.2025 : Merci beaucoup de vous occuper de ce lieu magique.

18.02.2025 : Merci encore pour l'entretien du refuge, c'est un petit coin de paradis.



02.03.2025 : Nous venons de vous verser le prix de 2 nuitées via Twint. C'était notre première fois au refuge et nous tenions vraiment à vous remercier pour tout, de la facilité de l'inscription à l'incroyable équipement des lieux ! Certainement pas notre dernière... Merci et à bientôt !

03.03.2025 : Merci pour votre travail ! PS : j'ai refait un stock de boîte d'allumettes pour le refuge

03.03.2025 : Un GRAND merci pour ce beau refuge

11.03.2025 : Nous avons passé 2 nuits comme prévu à la cabane et nous étions 8 personnes. Tout s'est très bien passé et comme nous étions les derniers à quitter le refuge le 9 mars au matin nous avons veillé à son entretien pour le laisser propre.



AIR GLACIERS



**LÀ POUR VOUS,
OÙ ET QUAND VOUS
EN AVEZ BESOIN**



Commandez votre
carte de sauvetage
dès CHF 35.-/an

**ECOLE SUISSE DE SKI
VILLARS** since 1932

The Red Legend



www.ess-villars.ch

Villars-Bretaye 024 495 22 10 info@ess-villars.ch



Reflets de courses

L'abondance nous restreint de limiter, voici les Best off, voir aussi :

https://www.cas-argentine.ch/activites/index.php?page=galery_overview

Sa 30 nov. 2024 - Tsantonnaire 2'459 m

pour se remettre en piste!

Excellentes conditions pour se remettre en piste à l'ouverture d'une nouvelle saison !

Journée avec un ensoleillement optimal et des températures basses pour maintenir le manteau neigeux. Départ de Jorasse au-dessus d'Ovronnaz pour rejoindre Tsantonnaire. Une Rando agréable en dehors des skieurs qui n'avaient pas encore l'accès à cette zone. Montée au rythme tranquille, question de ressentir le glissement et l'adhérence des peaux, dans un environnement de tous les qualificatifs !



Petit exercice technique à la montée pour traverser une pente soutenue et en haut pour se rappeler les nombreux moyens à disposition pour faire appel aux secours. Chacun a pu vérifier et tester son matériel au départ de cette vidéo nouvelle saison.



Margaux Kataria, Frédérique
Jaton, Pascale Robinson,
Frédérique Martinez, Nicky
Morard et Elliott Duplan.

Paul Schoop, chef de course
récit de course

Ve 27 déc. 2024 - Pointe de Mandelon 2'559 m

Très belle randonnée, peu connue et proposée dans le cadre du CAS. On y préfère le Crepon Blanc 2'713 m, sur le versant opposé, sinon le Pic d'Artsinol sur le même versant. Au départ du village de Léteygeon 1'600 m, nous suivons la route puis traversons les alpages avant de viser le sommet. Les cailloux et rochers sont encore bien visibles malgré une couche de neige importante. Celle-ci, humide et un peu lourde, se fait sentir dans les jambes. Le groupe évolue à bonne allure et dans une ambiance détendue où les discussions vont bon train...



La descente de -950 m est appréciée. La pente permet un ski agréable malgré quelques chutes inévitables... Le minibus rend le retour agréable pour les participants qui se reposent et disent leur reconnaissance pour cette belle sortie ! Merci en particulier à Carole Monnard et Frédérique Jaton, excellentes photographes comme chacun pourra le constater



Carole Welton, Carole Perroud, Carole Monnard, Valérie Murset, Fabienne Lauber, Catherine Lugeon, Nicky Morard, Frédérique Jaton, Jules Neyrand

Paul Schoop, chef de course
et récit de course

Lu 13 jan. 2025 - La Palentse de la Cretta 2'929 m

Journée d'exception dans la région d'Arolla et sur les pentes encore vierges de traces, de la Palentse de la Cretta 2'929 m. Une course facile techniquement mais qui demande un peu d'endurance avec ses +1129 m au départ de La Couta 1'800 m.

On pourrait nommer cette course "Les 4 croix" puisque nous passons à côté d'elles au fur et à mesure de la progression. Elles donnent un rythme et des repères à cette course, tout comme les mazots, petits bijoux d'alpage, qui permettent les pauses régulières, question de remettre quelque chose dans « le moteur ».



Au sommet, chacun-e est ravi de l'effort accompli gratifié par un panorama de toute beauté, sans une brique de vent : Dent Blanche, Pigne d'Arolla, Pte. de

Vouasson, etc. !



Un pur régal qui permet de savourer cet instant de rêve en bonne compagnie, tout en appréciant le pique-nique tiré du sac. Le dessert est à venir : savourer la poudre qui donne au skieur le bonheur de la pratique du ski et de la glisse au travers de pentes vallonnées. Chacun s'en donne à cœur joie et Valentin nous concocte quelques séquences vidéos qui viennent compléter les instants immortalisés par les captures photographiques.

Une équipe sympa, motivée, endurante... jusqu'au dernier passage technique et délicat dans la forêt, affronté avec beaucoup de courage et de détermination par plusieurs... question de rejoindre le chemin qui nous ramènera au minibus. Bravo et merci pour votre sympathique compagnie et bonne humeur !



Anne-Françoise Pilet, Carole Monnard,
Florence Larpent, Nicole Schaerer, Pascale
Petiet, Patrick Burnier, Valentin Stefan

Paul Schopp, chef de course
et récit de course



Rle du Marché 9
1880 Bex
Tél. 024 463 17 13
info@lachablaisienne.ch



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
A. GUIDO & FILS SA
BEX

TRANSFORMATION
SCIAGE & FORAGE
PIERRE NATURELLE
www.guidosa.ch

Le Café Suisse

Restaurant

Rue Centrale 41
1880 Bex
Tel : 024 463 33 98



Brevet & Maîtrise Fédérale
Expert ECL reconnu ASC & FeRC
Chemin du Carroz 17 - 1885 Chesières - Villars - Bex
+41 79 288 05 33 - info@meiercarrelage.ch



Michael Ruchet
Rte. De Vannel 12
1880 Bex
e-mail tsbsaruchet@hotmail.com

LAITERIE MODÈLE DE BEX

Spécialités en produits laitiers

Pierre Bellon
Rue du Cropt
1880 Bex

Tél. + Fax 024 463 21 90
Mobile 079 638 73 90



Pharmacie de la Fontaine
Rue du Cropt 9 - 1880 Bex
Téléphone : 024 463 33 15
Email : pharm.fontaine@bluewin.ch



Rte des Tioleires 12
+41(0)24 463 11 34

1880 Bex
info@garage-kohli.ch



Plumettaz SA

Fabrique de machines pour pose de câbles & treuils
Route de la Gribannaz 7 – 1880 Bex
www.plumettaz.com – Tél. 024 463 06 06



Société vinicole de Bex

APPELLATION CHABLAIS AOC

Chemin du Pré-de-la-Cible 4
1880 Bex

Tél. : +41 24 463 25 25
info@vinicole-bex.ch
www.vinicole-bex.ch

Ve 17 jan. - 2025 Simplon aux multiples sommets

Quatre jours à l'Hospice du Simplon, lieu spirituel, bienveillant et accueillant ! De là, nous sommes partis chaque jour pour randonner en direction des multiples sommets ! Un « séjour-vacances » dans la bonne humeur, l'entraide

et le soutien, voilà qui est ressourçant ! Il a fallu composer avec le soleil, le brouillard, les chutes de neige, le vent, le froid et surtout le manque de neige... soufflée par les vents. Le groupe de 14 participants était



scindé en deux afin que chacun trouve son rythme et dénivelé même si en principe on se retrouvait généralement au sommet.



Le séjour a été ponctué de formation avec notamment un exercice complet de recherche de victimes d'avalanche par

binôme ainsi que l'apprentissage d'orientation dans le brouillard au moyen du GPS et des applications numériques. Fort apprécié et intéressant à entendre les échos des uns et des autres. La salle mise à disposition du groupe favorisait les liens entre tous : discussions, réflexions sur les responsabilités et devoirs d'un chef de course et des participants, jeux de société, 30' de gymnastique douce matin et soir !

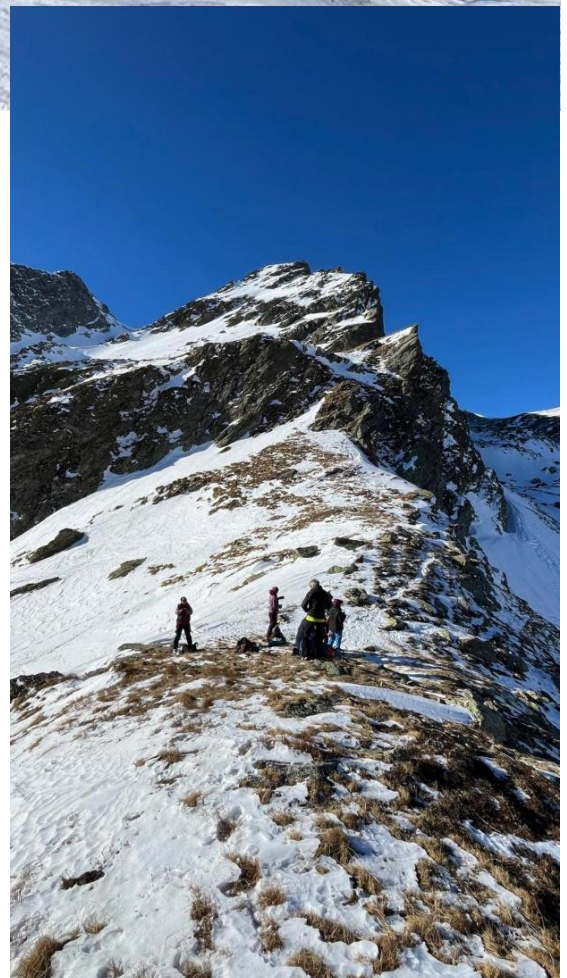




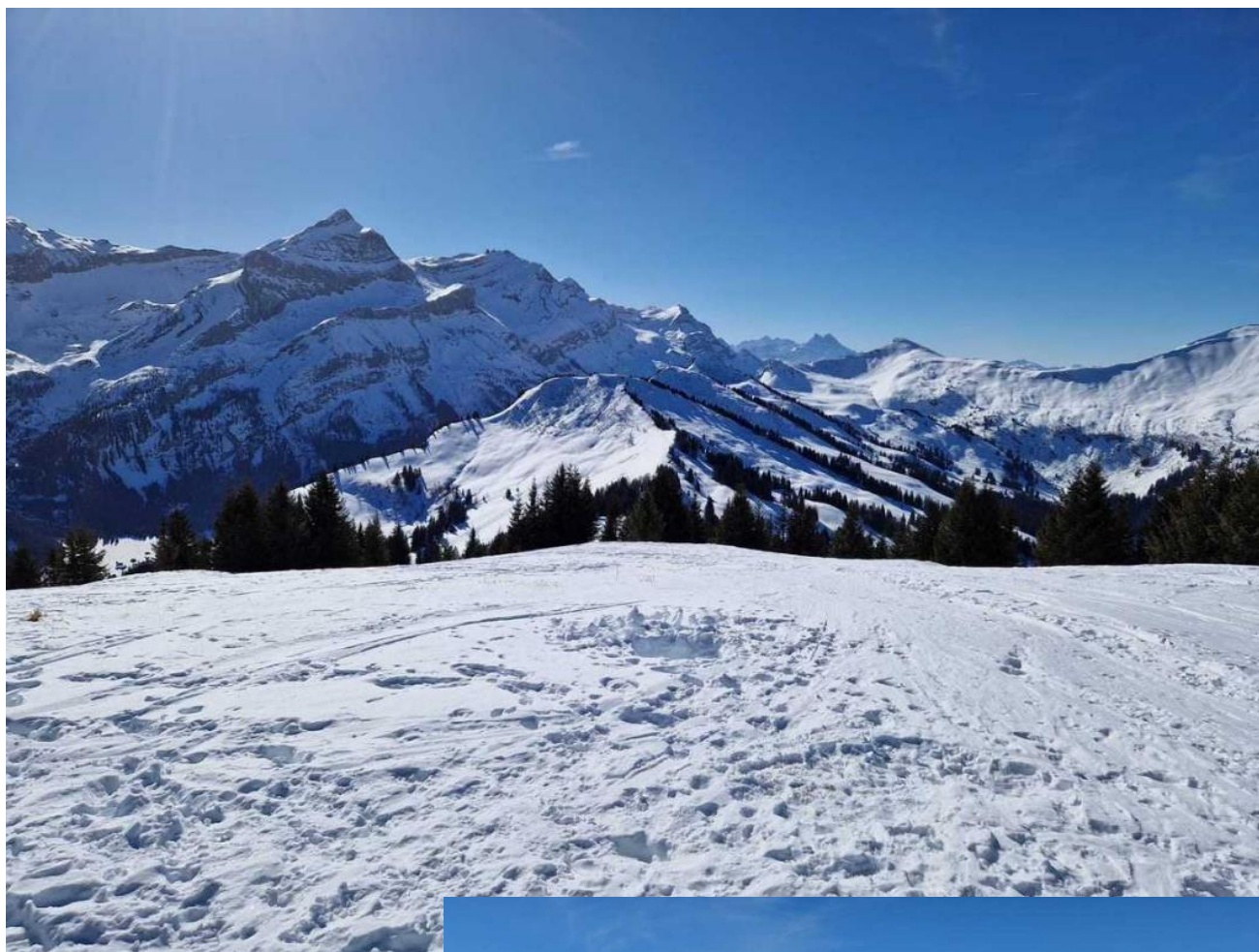
Cette année, le jeu proposé par Paul consistait à ce que chacun soit un ange discret, bienveillant et efficace envers un participant dont il avait tiré le nom au sort. Pas facile d'identifier qui était mon ange et pas facile non plus d'être un ange discret mais efficace !

Grand merci à celles et ceux qui ont officiés comme responsables, notamment Stéphane Gilliéron (chef de course en formation), Pierre-Alain Lugeon (adjoint de Paul), Marion et Nicky pour encadrer les groupes de rando.

Pascale Robinson, Séverine Chevalley, Margaux Kataria, Pascale Petiet, Monique Delacrétaz, Nicole Méda, Béatrice Jaques, Valentin Stefan, Christophe Jaquier, Catherine et Pierre-Alain Lugeon,



Paul Schoop, chef de course et
et récit de course



Nous sommes partis d'Aigle dans le brouillard, direction Feutersoey où nous avons trouvé un soleil magnifique.

Soleil qui nous a accompagné toute la journée.



La montée au Walighürli fut fort sympathique. Le sommet, et son panorama 360°, peu fréquenté ce jeudi est toujours aussi superbe.

Nous nous en mettons plein les yeux.

Après une pause pic-nic, le départ pour une descente agréable dans de bonnes conditions d'enneigement.

Merci Philippe pour cette belle sortie.

Philippe Haldemann, chef de course
Mireille Cester, récit de course

Di 9 fév. 2025 - Tsamonay 2'111 m en boucle depuis Vichères

Une randonnée en raquettes partant de Vichères pour monter en douceur sur un chemin puis avec une pente plus raide dans une belle forêt pour arriver au sommet (Plan Monnay 2111m) avec une vue merveilleuse à 360° sur de



nombreux sommets alentours, dont le Dolent qui se cache, le Grand Combin et le petit Combin dont nous n'apercevons que le sommet. La vue est aussi inattendue sur Champex et son lac gelé ainsi que sur le Catogne. La neige est belle, le soleil au rendez-vous, l'équipe au top, que demander de mieux ? Après avoir cherché un coin pour pique-niquer à l'abri d'un léger vent, nous nous sommes restaurées puis avons décidé de descendre par le même chemin, pour profiter de cet endroit un peu sauvage et à l'écart des pistes de ski. Même chemin mais qui nous réserve une vision bien différente en sens inverse. Merci Nabia pour cette organisation sans faille et à toute l'équipe pour la bonne ambiance au sein du groupe.

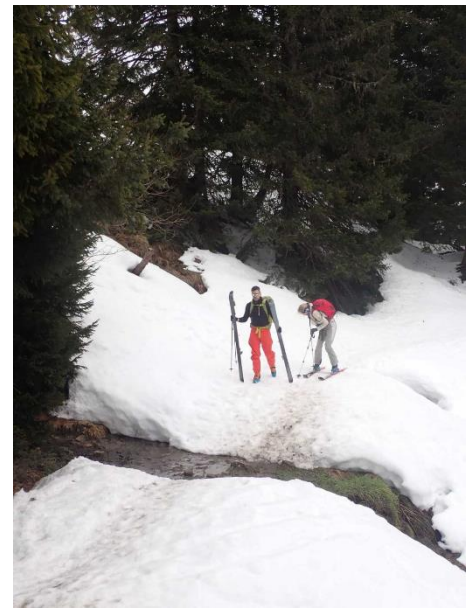


Nabia chef de course,
Nicole récit de course

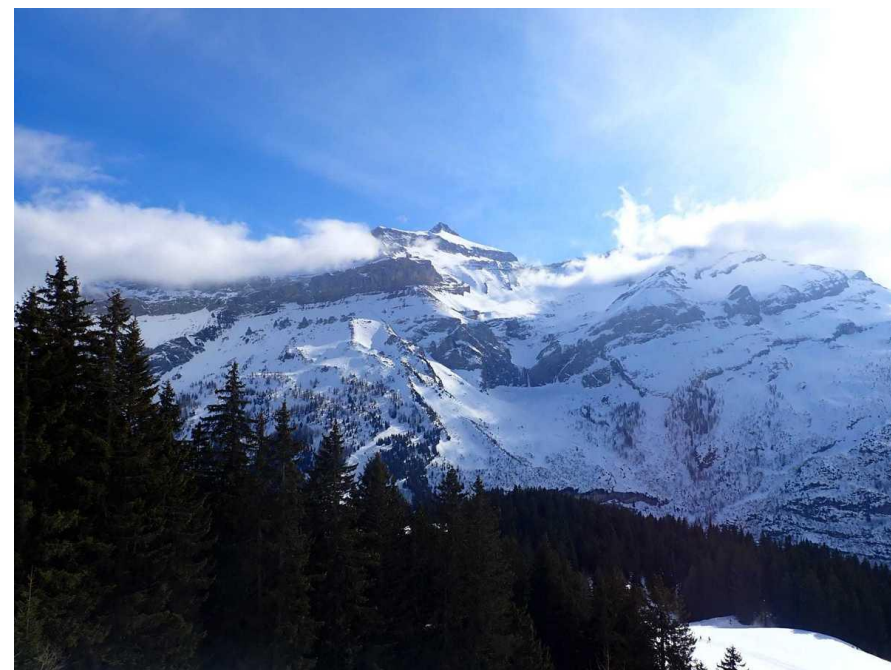
Je 20 fév. 2025 - Isenau - Floriette 2'195 m. - Col du Pillon

Jeudi 20/2 sept membres de la section Argentine ski-rando se sont retrouvés à Aigle pour se rendre au Col du Pillon, afin de démarrer la course en peaux de phoque organisée par Philippe pour nous amener d'Iseneau à Floriette.

C'était un peu jour blanc avec une température agréable. Nous nous sommes engagés sur le sentier à faible pente et neige de printemps pour atteindre le pied du téléski. Notre chef de course, Philippe a ensuite choisi un itinéraire varié, sans difficultés, qui nous a conduits au-delà du sommet du téléski.



Le ciel est en train de se découvrir, il propose de poursuivre pour atteindre le



sommet avec peu de place ou de s'arrêter sur le replat plus large pour casser la croûte. Certains hésitent, finalement nous optons pour la pause pic-nic. Le ciel s'est dégagé et le soleil nous éblouit, ravis d'apprécier ce moment à déguster le fromage offert par Jean-François sur une planchette.

Il fait doux, la neige est ramollie le décor est majestueux et chacun entame la descente avec plus ou moins d'aisance laissant une trace élégante ou fonctionnelle, mais nous étions ravis de dévaler la pente seuls, loin du bruit.

Merci à la sympathique équipe et son chef de course pour l'accueil fait au nouveau membre.

Un arrêt au bistrot du col du Pillon pour se désaltérer avant de reprendre la route.

Philippe Haldemann chef de course

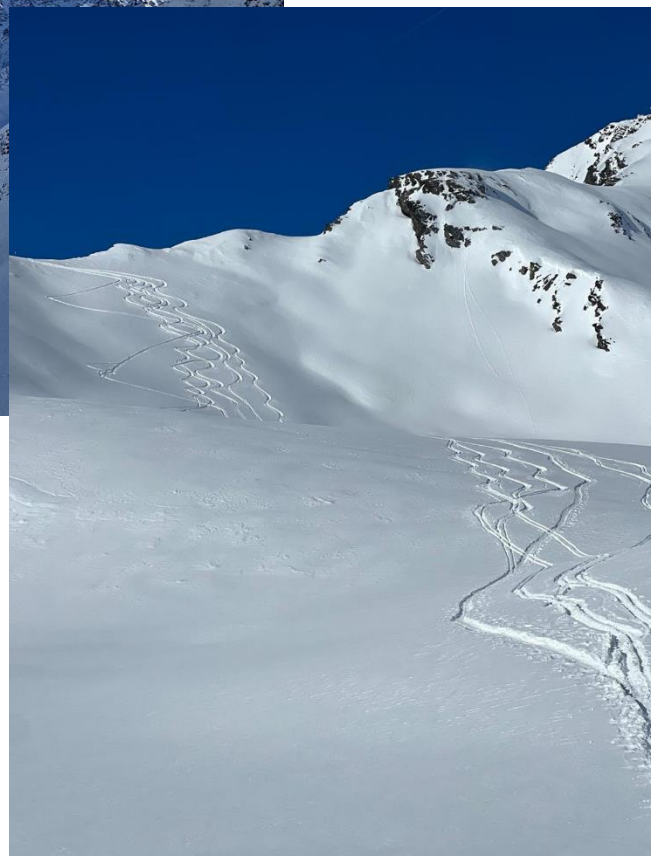
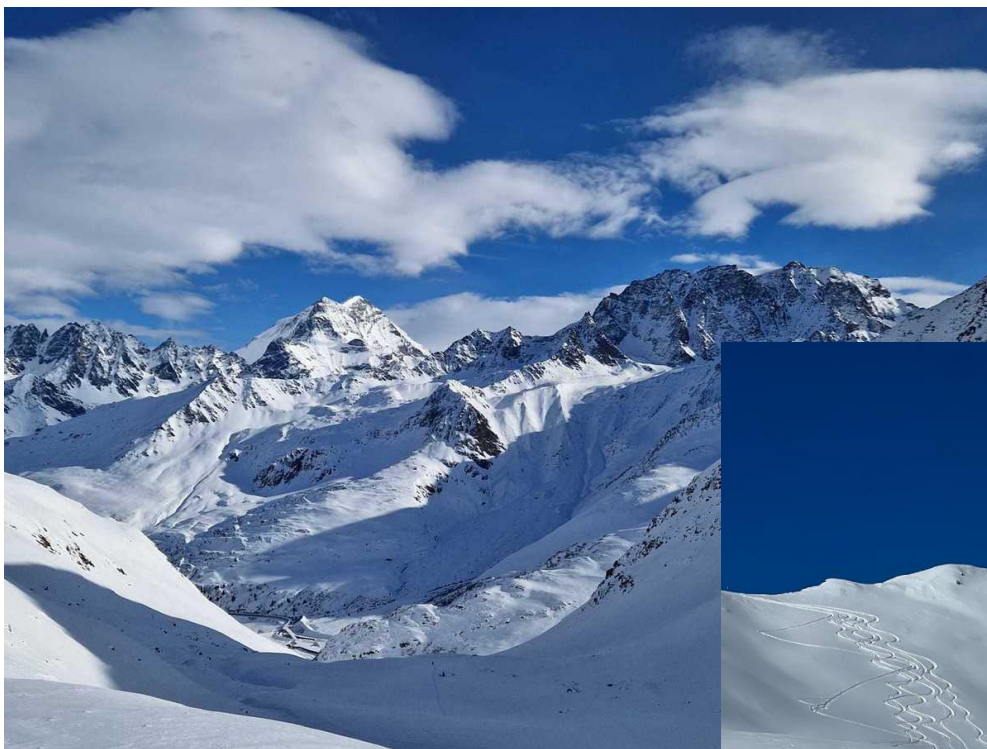
Ve 24 jan. 2025 - Col du Bastillon 2'754 m

Le peu de neige fraîche tombée encourageait à mettre le nez dehors et profiter d'une belle journée ensoleillée pour partir en rando. Seuls au monde, nous quittons Bourg St-Bernard en direction des Monts de Telliers avant de bifurquer en direction du Col du Bastillon. Nous sortons de la trace pour faire la nôtre selon la lecture de terrain que Jules s'applique à mettre en oeuvre.

La descente nous offre de belles pentes vierges dans un décor éblouissant. Chacun, avec son style, se régale de cette heure de ski pour laisser une belle trace !

Comme il se doit, la journée se termine autour d'une boisson chaude ou rafraîchissante, question de faire plus ample connaissance et renforcer des liens d'amitiés.

Valérie Choquard, Sylvie Badel, Marion Fischer, Jules Neyrand,
Paul Schoop, chef de course
et récit de course



Di 23 fév. 2025 - Pointe de Barasson 2'963 m

Aujourd'hui c'est ma première sortie avec le CAS pour le breton-helvétique que je suis !

Au réveil, une fine pluie tombe sur la Riviera, le ciel est sombre, certaines mauvaises langues diront que j'ai grandi avec cette météo et c'est un peu vrai...

L'idée d'être en montagne et l'espoir de voir un rayon de soleil nous fait tous sortir du lit. A Martigny, l'équipe est au complet. A 9h30, départ de Bourg Saint-Bernard, peaux aux skis, pour l'ascension classique en direction de l'hospice. Nous sommes contents de quitter « le boulevard » pour commencer à nous diriger vers les Cols de Barasson. Les rondelles des bâtons nous informent sur la qualité de la neige : la descente sera sûrement mieux qu'espéré !



Le ciel est majoritairement couvert, la visibilité moyenne, le vent faible, mais l'air est doux et la motivation bien présente. La neige est peu présente. Il a dû souffler par ici ! Cette course se déroule tranquillement, les parties plus techniques sont réservées pour la fin.

Nous déchaussons les skis pour franchir la dernière pente raide menant au Col Est 2'681 m. et préparons le matériel pour la suite. Crampons chaussés, piolet en main, chocolat avalé, la crête en partie découverte de neige se dessine devant nous. Elle est belle, je me réjouis, il est 12h30.

Toute l'équipe arrive souriante au sommet, la vue est plutôt dégagée, quelques rayons de soleil nous saluent régulièrement, le vent est faible. On est mieux ici que sous la pluie de ce matin !



Le temps de quelques félicitations, échanges de reconnaissances, photos/selfies et nous sommes déjà sur la descente. La pause pique-nique conviviale terminée nous entamons vers 13h30 la descente à ski dans une neige que tout le monde résumera de différentes manières : « Oh c'est pas si pire : D ! ».

Aucune chute et beaucoup de plaisir ! Plus tard, l'équipe arrive aux voitures, contente d'être sortie du lit ce matin.

Après une escale pour le verre/planchette/sandwich/tarte de l'amitié, ma première course touche à sa fin.

Merci à l'équipe et au chef de course Fredo !



Nicky Morard, Frédérique Jatton
Frédéric Genand, chef de course
Paul Leclerc, récit de course

Sa 01 mars .2025 Wildstrubel 3244 m en traversée

Daubenhorn- Wildstrubel (monté total 1854 m

C'est dans le train que notre joyeuse équipe s'est retrouvée pour démarrer cette sortie de deux jours. Destination Loèche-les-Bains. Après un café avec vue panoramique à la Gemmi, nous nous sommes mis en route pour le 1er objectif de la journée, le Daubenhorn (2941m). Le temps est radieux et la neige restée poudreuse sur ce versant nord nous promet une belle descente. Il y a

du monde sur la montée et au point de dépôt de ski. Nous nous lançons à l'ascension du sommet pour admirer le vertigineux point de vue sur Loèche-les-Bains, 1500m plus bas. La



descente tient toutes ses promesses et Jean-Michel nous déniché même un petit coin de poudreuse vierge de traces pour notre plus grand plaisir.

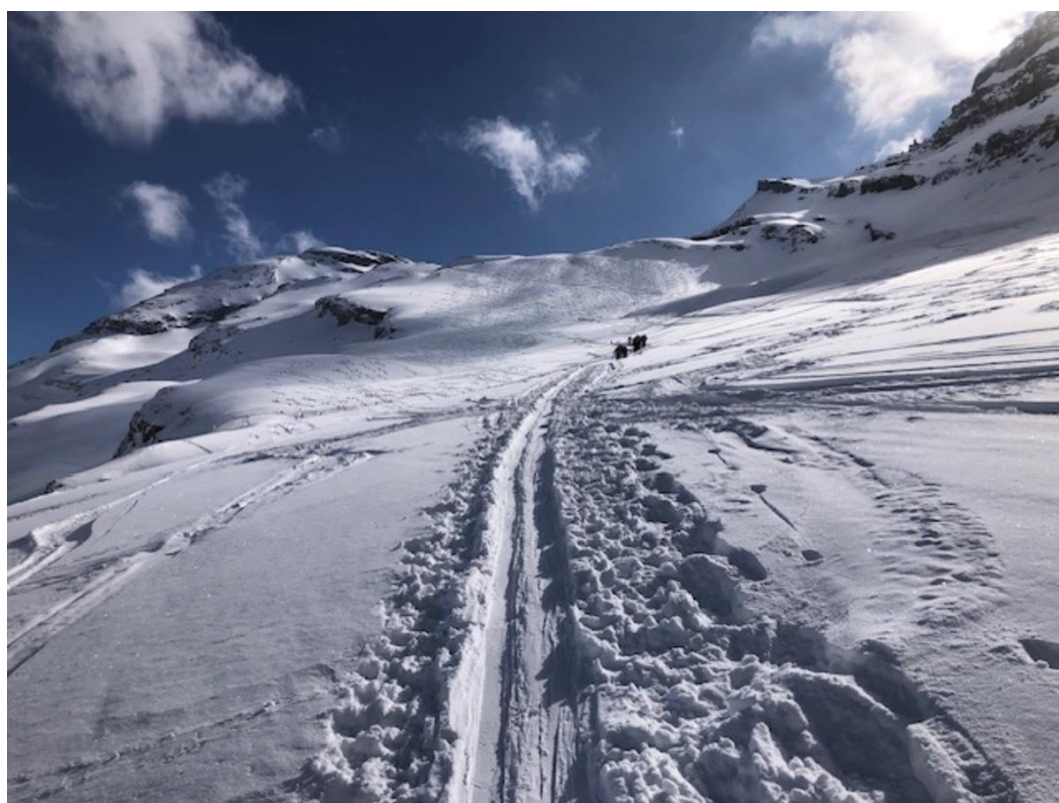
Après une courte pause pour remettre les peaux, nous nous attaquons au second objectif du jour, la montée à la Lämmerenhütte. Cette

montée fut l'occasion de pratiquer nos conversions et la mise de couteaux sur pente gelée... Probablement le passage le plus technique de la sortie !

La soirée à la cabane, riche en rires et en discussions, nous a également permis de réviser nos bases d'orientation à la boussole et de mouflage.



La deuxième journée démarre dans les belles lumières du lever de soleil. Objectif du jour, la traversée du Wildstrubel (3244 m) et de la Plaine Morte. La montée au Wildstrubel dévoile peu à peu la vue sur le panorama des Alpes.



Nous serions bien restés au sommet à l'admirer mais le vent nous a motivé à redescendre sans tarder en direction de la plaine Morte. La descente nous réserve quelques beaux virages inespérés dans une

neige légère et poudreuse. Après une pause pique-nique bien méritée pour admirer l'immensité de la Plaine Morte, nos deux cordées la traversent sans encombre. Il ne reste plus qu'une petite montée pour arriver au sommet des pistes de Crans-Montana et revenir dans la civilisation.

Merci Jean-Michel pour cette magnifique sortie qui restera dans les mémoires et au reste de la dream team (Nicky, Karin, Monique et Margaux) pour votre bonne humeur.

Jean-Michel Koehler chef de course

Marion, récit de course



mgc@bluewin.ch
Mobile: 079 460 61 81



CHOCOLATERIE – CONFISERIE
La Barboleuse – 1882 Gryon
024 498 18 51
www.boulangeriecharlet.ch

Reflets de l'activité foisonnante des Mercredistes - BRAVO

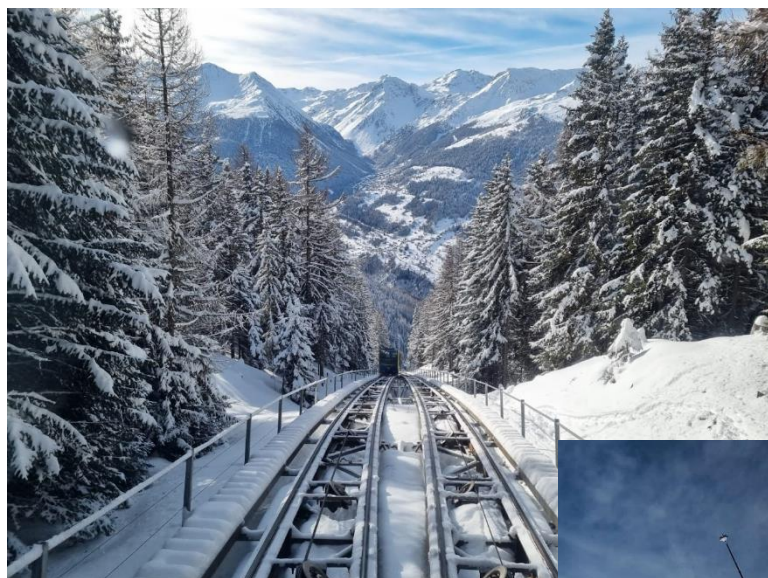
Me 15 janvier : Villars + Les Diablerets



De bonnes conditions belle neige versant nord – bonne terre versant sud et place au soleil !



Me 29 janvier : Saint-Luc



Superbes conditions mais tout n'était pas ouvert à cause de la neige de la veille.

Faut pas exagérer on EST monté en Funi !



Me 5 février : Loèche

un décor de rêve sur le domaine du Torrent, une toute belle journée avec dégustation de roestis mode Torrent.



Me 12 février :Ovronnaz et La Loutze



Les uns font du ski sur Ovronnaz et les autres chaussent les raquettes pour joindre la Loutze



Conclusion : rejoignez le groupe des Mercredistes la saison prochaine, car on profite bien !

Me 05 mars 2025 : Préparation B-Bouge, dans les vignes

Tour en prévision de Bex-bouge ! Inciter les Bélerins à participer à des randonnées réjouissantes.

Ollon-Antagnes-Fenaley-Bex - Salines en boucle.

Superbe journée, panorama splendide et ambiance mêlée de bonne humeur et de rires.

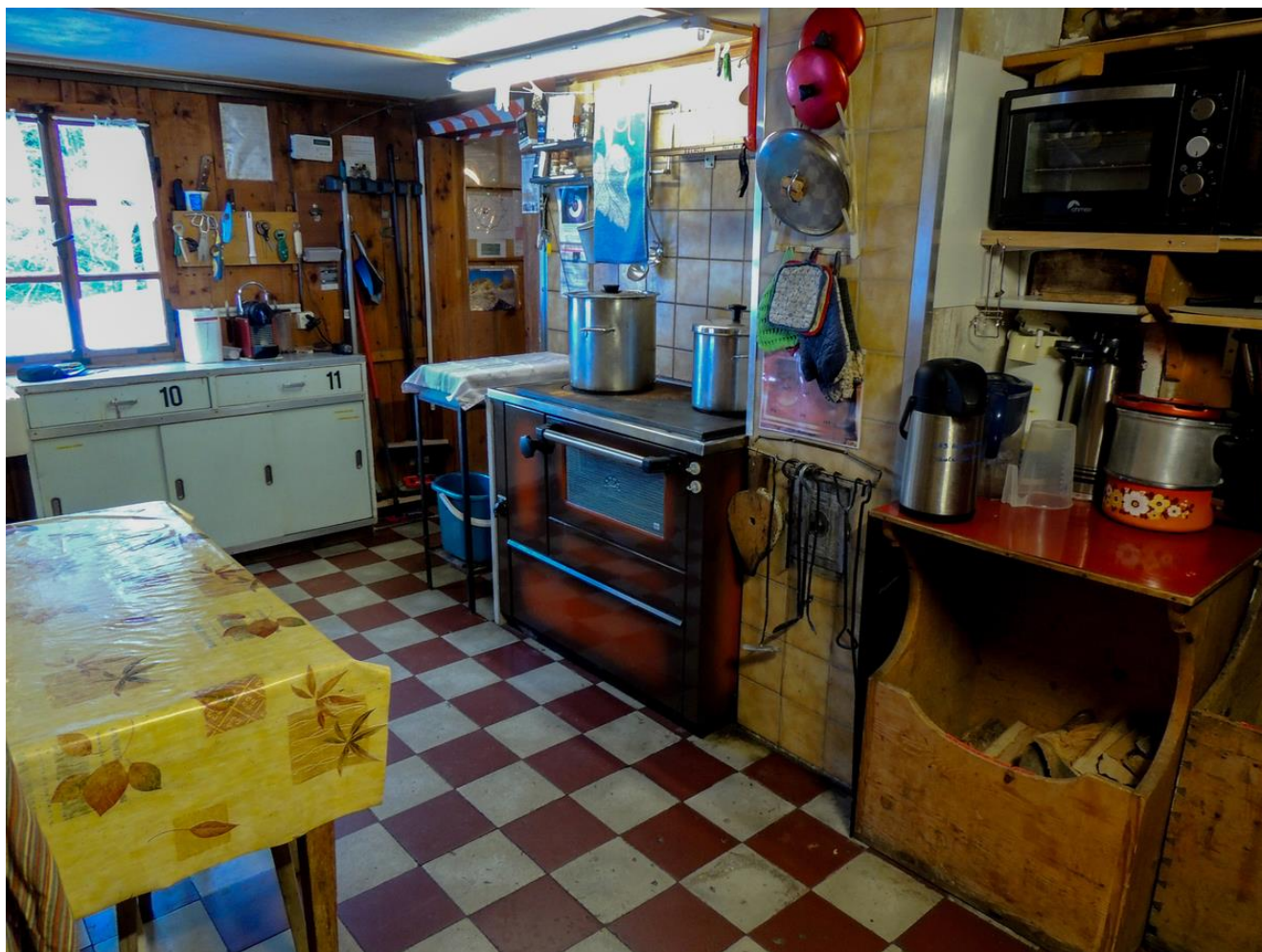


Joëlle ne manque pas d'imagination pour faire de belles photos.

14 Participants

Emil, chef de course / Florence, Récit de course

Travaux Chalet La Source, - Samedi 14 juin 2025



Pour rappel : pas de « corvée » de bois, mais réaménagement cuisine, etc.
Des membres de votre famille, vos enfants, vos amis sont aussi les bienvenus!
Comme d'habitude le petit déj et le repas de midi vous sont offerts, pour votre peine.

L'intendante et la Commission du Chalet espèrent l'inscription de nombreux bénévoles !

Pour vous inscrire, délai 5 juin :

Mail de l'intendant :

chalet@cas-argentine.ch

Natel ou SMS :

+41 76 334 60 79

Ou de vive voix lors de notre AO du 10 avril 2025.

Merci d'avance pour votre contribution : Elodie Gachet, l'intendante et les membres de la Commission : Reynald Epitiaux, Bluette Kohli, Eric Burger,

La jeunesse se grêle les doigts et se chauffe la gorge

2.02.2025 Grimpe la Glace à la Lécherette



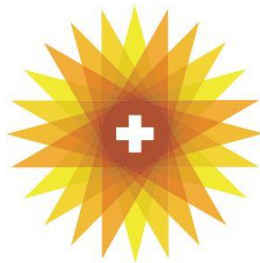
Points culminants de la Jeunesse

St Luc – Bella Tola 3'025 m et le Dôme Glacier 3000



**Bravo à l'équipe des Jeunes –
continuez !**

Photovoltaïque
Pergola solaire



Air chaud
Batteries

Solaire1300 Sàrl
Place de Barboleuse 3
1882 Gryon
024 498 17 63
info@solaire1300.ch

SOLAIRE1300

www.solaire1300.ch

Spécialiste en énergie solaire



Christophe Griessen, marbrier diplômé
Pierres naturelles
Monuments funéraires – décorations – Bassins
Route de Vannel 2 – 1880 Bex
www.marbrerieglad.ch
+41 79 672 59 64 – info@marbrerieglad.ch

Parce que votre
région est aussi
la nôtre



www.bcv.ch/sponsoring

 **BCV**
Ça crée des liens

CHERIX Transports SA & Combustibles

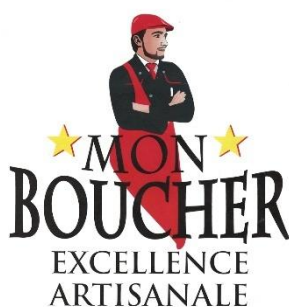
www.cherix-transports.ch 024 463 11 33



**Start
gate**

ROSSIGNOL  LANGE  DYNASTAR  LOOK 

Offre aux membres du CAS-Argentine
30% sur tous les articles – Un grand Merci
Rte. de Massongex 4, 1880 Bex
Tél. 024 463 48 78 - www.shopstartgate.com



Boucherie –
Charcuterie
Lucas Ceccon
Rue Centrale 10
1880 Bex
024 463 22 17



24
24/24H
7/7J

Bex | Monthey | Evionnaz
Tél. +41 24 463 26 85
info@kupfersa.ch
www.kupfersa.ch

Küpfer & Fils SA
Assainissement et Travaux spéciaux

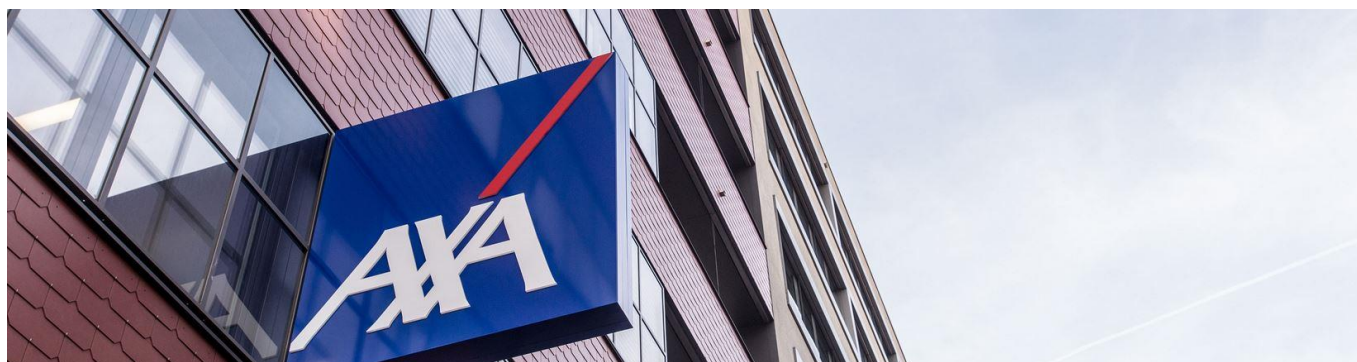
- Débouchage de canalisations, vidange de fosses
- Contrôle de canalisations et de forages par caméra TV
- Transport de matières dangereuses et produits chimiques



Chemin du Perey 1
CH – 1880 Bex
Tél. +41 24 463 34 72



vins@rapazfreres.ch



Agence AXA, Rue Centrale 18, 1880 Bex, Tél. 24 468 44 44 – e-mail :
jeremy.normand@axa.ch



**GARAGE
ALPAUTO**

Garage Alpauto
Avenue Centrale 108
1884 Villars-sur-Ollon
Tél: 024 495 72 35
E-mail: info@garagealpauto.ch



www.mines.ch

Trek Mines

Plongez dans les Mines authentiques

Une expérience unique à vivre, une fois par mois !
Pour les prochains rendez-vous, consultez
notre calendrier en ligne.



RAIFFEISEN



Ce qui **nous** différencie:
nos avantages.

Chaque année, nos sociétaires profitent au total de plus d'un million d'avantages grâce à des solutions bancaires attractives.

**Nous offrons à nos sociétaires
des avantages sous forme de rabais
et de conditions préférentielles.
Parce que nous sommes une coopérative.**

Découvrir
les avantages
sociétaires:



Bientôt le Printemps !

Consultez nos propositions de courses sur notre site WEB

www.cas-argentine.ch

ou

les propositions des mercredistes via son coordinateur J.-P. Oberson,

jp.oberson@bluewin.ch



Concours : Quel est l'endroit de la photo de la page 1 de couverture ?

Réponse jusqu'au **8 avril 2025** au bulletiniste, à gagner

un jeu de 6 Verres Argentine 100^{ème}

Tirage au sort lors de notre assemblée

Impressum

Photo de couverture : Une belle montée à quelque part

Photos des récits de courses sont réalisées par les membres participant à ces sorties

Photo dernière page : Les fleurs sortent du 6.03.2025, Joëlle Gaggini.

Rédaction et mise en page : Pierre Cosandey, bulletin@cas-argentine.ch

Prochain délai rédactionnel. **20.04.2025**

Tirage papier 200 ex. envoi par courriel 450 ex., et publication sur le site www.cas-argentine.ch